



Recherche de l'existence d'une succession

Par **coutain**, le **02/02/2011** à **14:50**

Bonjour à tous, je suis veuf avec 2 enfants majeurs et je n'ai plus de contact avec mon ex belle famille. Je ne sais donc pas si mon ex belle mère est encore vivante. Comment puis-je savoir, au cas où celle-ci soit décédée, si une succession a été ouverte afin que mes enfants ne soient pas spoliés ?
Merci de votre réponse.

Par **toto**, le **02/02/2011** à **15:17**

vous n'êtes pas héritier de votre belle mère, encore moins ex ...
Si il s'agit de la grand mère de vos enfants, l'usage est d'échanger des vœux chaque année, à défaut, vous pouvez demander à l'espace régulier des extraits d'actes de naissance à la mairie de son lieu de naissancernncordialement.
<http://vosdroits.service-public.fr/F1196.xhtml>

Par **DJO**, le **07/05/2011** à **13:58**

Bonjour,
J'ai eu le même problème, vous pouvez demander une copie de l'acte de naissance. Il faut connaître la date et le lieu de naissance de votre ex belle-mère et demander au centre des hypothèques si elle avait des biens : prix entre 12 et 16 € selon les départements (de la résidence de votre ex...) Ne faites pas par internet beaucoup plus coûteux.
Djo